



## Procès-verbal 131<sup>ème</sup> assemblée générale printemps 2018

### 1. Accueil et bienvenue

Le Président Éric Epiney ouvre l'assemblée à 19h30 et souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Il salue la présence de Ruth Erismann et Jean-Daniel Völlmy, présidents des sociétés apicoles du Nord-Vaudois et respectivement de la Menthue. Il remercie également Pierre-Alain Kurth, notre conférencier.

Le Président demande à l'assemblée de se lever pour observer une minute de silence en la mémoire de Daniel Roy.

### 2. Approbation de l'ordre du jour

Le Président rappelle l'ordre du jour et demande son approbation.

*L'assemblée accepte l'ordre du jour à l'unanimité.*

### 3. Admissions, démissions et liste des présences

Le Président demande à chacun de signer la liste de présence. Il informe que les membres suivants se sont excusés : Frédéric Hostettler, Julie Poivey, Bernard Panchaud, Jean-Claude Borgeaud, Marc-René Christen, Nicolas Bovet, Marc Jeanmonod, Nexhmedin Ajvazi, Alain Jutzleler, Eric Gorgerat, Jean-François Savary, Laurence Marchand.

Il demande à l'Assemblée si quelqu'un d'autre a été oublié.

*Ce n'est pas le cas.*

Eric Epiney annonce la venue de 6 nouveaux membres. Il leur donne la parole pour se présenter : Régis Mauerhofer, Ismail Boukli, Patrick Jacquemard, Oscar Hernan, Marc Jeanmonod, Lélío Laforge (membre mineur). Et trois nouveaux membre-ami : Willy Reverchon, Marine et Frédéric Laforge. Il informe également que Julie Poivey, membre-ami, a demandé à devenir membre et demande à l'assemblée de valider leur adhésion.

*L'assemblée accepte ces nouveaux membres par applaudissements et leur souhaite la bienvenue.*

Le président informe que 4 membres ont démissionnés pour la fin 2018-2019, dont deux suite à la perte de leurs colonies : Jean-Pierre Ney, Benoît Breton, Jean-Baptiste Pascale. Nathalie Rais-Rose est devenue membre de la société d'apiculture du Nord-Vaudois.

### 4. Procès-verbal 2017

Tous les membres ont reçu le procès verbal de l'assemblée générale 2017. Le Président demande son acceptation.

*Le PV est accepté à l'unanimité.*

### 5. Rapport du président

Eric Epiney, notre Président et conseiller apicole évoque : " Récemment, de nombreuses pertes de colonies m'ont été communiquées. L'automne a joué les prolongations, ce qui a permis aux abeilles d'aller butiner le lierre. Miel qui peut provoquer des diarrhées aux abeilles. Il y a eu cette forte tempête en janvier où les toits des ruches ont pu s'envoler laissant les abeilles à l'air libre. Il y a eu ce retour de froid en février qui a tués les colonies

*faibles... ». Il poursuit : « Un apiculteur doit sans cesse se remettre en question, s'informer et se former. - Avez-vous pris le temps de télécharger et consulter les nombreuses informations sur le site d'apiservice? - Comptez-vous les varroas morts sur votre tiroir ? - Avez-vous utilisé un cadre à mâle ? - Faites-vous 50% des nucléis ? - Maîtrisez-vous les traitements ? - Avez-vous nourri correctement vos colonies ? »*

Si vous répondez une ou plusieurs fois non à ces questions, c'est l'occasion cette année de suivre un cours de rafraîchissement ou de te renseigner auprès d'un conseiller apicole."

## **6. Rapport du caissier**

Notre caissier Stéphane Beney présente les comptes. L'exercice se solde par un bénéfice de CHF 1'098.70 pour le compte de la société. Concernant le rucher urbabeille, des investissements à hauteur de CHF 5'905.30 ont été réalisés (achat de matériel selon budget suite au don de la loterie romande). Il reste un solde de 2'361.35 sur le compte urbabeille.

## **7. Rapport des vérificateurs**

Aline Puga et Pierre-Henri Conod se sont réunis le 14 mars 2018 au domicile du caissier. Au vu de ce qu'ils ont constatés lors de la vérification des comptes, ils proposent à l'assemblée d'accepter les comptes 2017-2018 et remercient Stéphane, le caissier, pour l'excellente tenue de ses comptes.

*L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes 2017-2018 et donne décharge au caissier.*

P.S. : P.-H. Conod mentionne que l'assemblée n'a pas le droit de donner décharge au caissier. José Basset mentionne qu'à l'article 6.4 d des statuts, il est fait mention que les attributions de l'Assemblée générale sont l'acceptation des comptes et donner décharge au caissier et au comité. M. Conod affirme que les statuts ne sont pas corrects. Ce point sera donc éclairci par le comité et les membres seront informés lors de la prochaine assemblée.

## **8. Nomination des vérificateurs**

Aline Puga, rapporteuse, Sarah Chappuis, aide-rapporteuse et Brahim Ajvazi en tant que suppléant sont nommés.

## **9. Cotisation 2019**

Le comité propose à l'assemblée de laisser les cotisations inchangées.

*L'assemblée accepte à l'unanimité de ne pas changer les cotisations.*

## **10. Rapport FVA et Assemblée SAR**

Un résumé des rapports de la SAR et de la FVA ont été distribués par mail aux membres. Pas de question particulière de l'assemblée. Pierre Guignard estime qu'entre la société d'apiculture, la FVA et la SAR, il y a une couche de trop qui est superflue. Ces deux rapports sont disponibles sur le site internet de la société d'apiculture.

## **11. Rapport inspecteur**

Brahim Ajvazi résume la situation comme suit :

- Séquestre : pas de restriction due au feu bactérien
- Loque européenne : un cas a été découvert à Oulens.
- Loque américaine : il n'y a pas de séquestre dans la région du Jura-nord-vaudois.
- Petit coléoptère : pas sur le territoire Suisse. Son expansion en Italie est contenue.
- Frelon asiatique : est très proche de la Suisse dans les régions baloises et genevoises
- Les contrôles inopinés des ruchers par l'inspecteur vont se généraliser
- Numéro de rucher : c'est l'apiculteur qui doit lui-même acheter la plaquette et la fixer sur son rucher. Le numéro du rucher est celui transmis par le service vétérinaire cantonal.

## **12. Contrôle du miel**

Brahim Ajvazi informe que 65'000 labels vaudois ont été délivrés dont 6'500 pour la section d'Orbe.

### 13. Rapport conseiller apicole

Eric Epiney informe que le nombre de conseiller apicole est en baisse alors que la demande en cours augmente. Les conseillers restant ont fait un effort pour prendre un maximum d'élèves. La FVA invite les conseillers à prendre de l'aide pour diviser les groupes par exemple. Eric s'occupe de 2 classes : une au rucher école à Orbe et l'autre à son domicile pour un total de 20 élèves. Eric remercie chaleureusement Pierre Guignard pour son soutien précieux lors des cours déjà donnés. La SAR va former la prochaine volée de conseiller apicole et de moniteur éleveur et d'inspecteur du rucher.

### 14. Activités 2018

Le Président informe les membres de toutes les activités à venir. Le calendrier des activités a été envoyé avec la convocation et est disponible également sur le site internet de la société. En voici certains détails :

- **Cours** : 09.06 à 9.30 : formation de jeunes colonies. 12.06 à 9.30 collecte du pollen. 23.06 : cours varroas le matin et élevage de reine l'après-midi.
- **Visite du rucher d'un membre** : Stéphane Beney organisera la visite de son rucher aux Clées le 28 avril prochain.
- **Rucher Urbabeille** : Eric Epiney informe qu'il a créé un groupe whatsapp « rucher urbabeille » afin d'informer lors d'activités au rucher ou lorsqu'il a besoin d'aide.
- **Fête de la Nature** aura lieu les 26 et 27 mai. La participation des membres est souhaitée.
- **Comptoir** : la société d'apiculture de l'Orbe n'y sera pas présente.
- **Bourse aux Sonnailles** : elle aura lieu du 12 au 14 octobre. Le stand sera occupé le vendredi pour la vente du miel urbabeille, le samedi par Isuf Gecaj et Nexhmedin Ajvazi le dimanche. Le miel vendu doit être labélisé.
- **Sites internet** : Jean-Luc Tourn est remercié pour son travail de mise à jour.

### 15. Remise diplôme et médaillon SAR

Le Président félicite Brahim Ajvazi pour ses 25 ans en tant que membres de la SAR et lui remet un médaillon et son diplôme. L'assemblée applaudit Brahim.

### 16. Echange de vue sur l'hivernage

Eric, 3 ruches de mortes sur 5 à urbabeille – des membres informent la perte de ruche déjà à l'automne – Benjamin 50% de perte – Pierre note l'importance des différents traitements et explique les méfaits des varroas qui blessent les abeilles, créant ainsi une belle porte d'entrée pour les maladies.

### 17. Divers et propositions individuelles

- Myriam informe que le 20 mai est la journée mondiale de l'abeille. Du fait de la proximité de cet événement avec la fête de la nature, La société ne va pas organiser d'activité.
- Ruth Erismann annonce les 125 ans de la société d'apiculture du Nord-vaudois le dimanche 23 septembre à la grande salle de Donneloye.
- La société apicole de Bière fête ses 100 ans du 1er au 3 juin.
- L'assemblée d'automne aura lieu le 2 novembre 2018.

Pour conclure, notre président Eric Epiney informe qu'il se retirera de la présidence dans 3 ans. Il demande si un membre souhaite prendre la parole et informe que la séance sera suivie par une conférence. A 20h40, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Pour la société d'apiculture de l'Orbe



José Basset  
Secrétaire